Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 14 (1906)

Heft: 11

Artikel: Un soldat et homme d'état du XVIIe siècle : Gabriel de Weiss de Schalen 1613-1684

Autor: Maillefer, P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-14630

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

14me année. N° 11. Novembre 1906.

REVUE
HISTORIQUE VAUDOISE

UN SOLDAT ET HOMME D'ÉTAT DU XVIIe SIÈCLE

GABRIEL DE WEISS DE SCHALEN
Seigneur de Mollens
1613-1684

I. — Introduction.

Le plus connu chez nous des membres de la famille de Weiss est le fameux général François-Rodolphe de Weiss, bailli de Lucens et haut commandant du Pays de Vaud. Le gros public, qui juge sommairement, n'a guère conservé de lui que le souvenir de ses infortunes en 1798. Pour les littérateurs, il est simplement un bailli philosophe [1]. La note juste sur cette intéressante figure de l'histoire suisse a été donnée par M. Strickler, qui s'est tenu à juste distance de l'éloge outré et du dénigrement systématique [2].

Mais ce que beaucoup ne savent que vaguement, c'est que F.-R. de Weiss était le descendant d'une race d'hommes d'Etat et d'hommes de guerre, qui joua un rôle important dans trois contrées de la Suisse et sur les champs de bataille de l'Europe. La famille Weiss ou d'Albi se disait originaire du Languedoc. Plusieurs de Weiss occupèrent des charges

[1] Henri Warnery. *Un bailli philosophe*. Bibliothèque universelle, 1891. — Virgile Rossel. *Histoire littéraire de la Suisse romande*, II, 368.

[2] *Franz-Rudolf von Weiss* (1751-1818), von Joh. Strickler. Neujahrsblatt der litterarischen Gesellschaft. Bern, 1897.

importantes dans le Valais, Antoine Weyss ou d'Albi fut grand baillif du Valais en 1522, Thomas de Weyss de Schalen devint grand châtelain de Sion. Bartholomé de Weyss de Schalen, un des chefs du protestantisme valaisan, émigra pour cause de religion et fixa sa résidence à Berne dont il avait été reçu bourgeois en 1589 [1].

Les descendants de Bartholomé ne tardèrent pas à se distinguer au service de la République de Berne, et plusieurs sont intimement mêlés à l'histoire du Pays de Vaud. Un des plus remarquables est certainement son petit-fils, Samuel de Weiss de Schalen. Né en 1571, il avait fait d'excellentes études universitaires [2]. A la fois mathématicien, juriste, philologue, général et administrateur, il remplit une carrière brillante à l'armée du roi de Suède. Il fut auditeur général des armées de Gustave-Adolphe, président de son conseil de guerre avec le grade de général-major. Il se distingua en qualité de général-major d'infanterie à la bataille de Leipzig et à celle de Lützen. C'est de son fils qu'il va être question plus bas.

Samuel fut, en 1631, fait prisonnier par les Impériaux, et conduit à Francfort sur l'Oder. La ville ayant été prise d'assaut par Gustave-Adolphe, de Weiss, emmené par la garnison qui se sauvait, fut contraint de marcher trente-six heures à pied ; enfermé dans le château de Wartenberg, en Silésie, il trouva moyen de s'échapper par la fenêtre en se servant, comme corde de sauvetage, de ses draps de lit découpés en bandes. Il fit trois lieues à pied, passa l'Oder à la nage et marcha encore pendant six heures, tout nu, pour

[1] D'après le « Précis généalogique de la très noble famille de Weiss d'Albi, extrait de l'Histoire générale du Languedoc et du Nobiliaire universel de France. »

[2] Voir, dans le *Berner Taschenbuch* 1870, un article du Dr Hermann Hagen : Eine Stammbuch aus dem Ende des XVIten Jahrhunderts.

rejoindre un détachement suédois. Il avait alors soixante ans [1].

Son fils, Gabriel de Weiss, a consigné dans une autobiographie intéressante, les événements essentiels d'une

Gabriel de Weiss, d'après un tableau à l'huile, propriété de M. E. de Weiss. Photographié par M. Vionnet.

existence mouvementée. Ecrits en toute franchise et en toute sincérité, dans un style savoureux et original, ces mémoires jettent un jour particulier sur les mœurs de l'époque. Le *Berner Taschenbuch* en a donné des extraits [2]

[1] M. May. *Histoire militaire de la Suisse*, VII, 453-454.

[2] *Gabriel von Weiss*. Selbstbiographie eines Bernischen Staatmannes (1613-1648) von L. v. Ougspurger. Berner Taschenbuch. T. XXIV.— Voir aussi un article de M. B. van Muyden, dans la *Gazette de Lausanne* du 31 octobre 1896.

connus seulement d'un nombre restreint de Suisses romands. Nous avons obtenu de l'obligeance de M. le Dr E. de Weiss, greffier du Tribunal fédéral, la communication de l'exemplaire manuscrit des mémoires et de quelques autres documents importants. Nous en avons traduit les principaux passages à l'usage de nos lecteurs.

II. — Années de jeunesse.

Gabriel de Weiss, fils de Samuel et de Marie de Luternau, naquit le 8 septembre 1613 à Berne. Il fréquenta le collège de cette ville jusqu'à l'âge de treize ans, fut ensuite envoyé à Genève pour y apprendre le français, puis revint à Berne, où on le mit en pension chez le doyen Stephan Schmid. En même temps, on lui donnait un précepteur du nom de Jacob Ritter dont les offices furent si profitables au jeune disciple que, dit-il, « je lui en serai toujours reconnaissant; j'ai aussi trouvé et mis à profit dans la suite l'heureuse occasion de lui être utile et de lui témoigner ainsi ma reconnaissance ». De Berne il passe à Bâle (1630) où, dit-il avec regret, « suivant la coutume des jeunes gens, je consacrai plus de temps à l'amusement et à la promenade qu'à l'étude ». Il n'y resta pas longtemps. En 1631 déjà le besoin d'aventure le pousse dans le monde. Laissons la parole à notre héros de 18 ans.

« J'avais souvent entendu dire que mon père était tenu en grande estime par le roi de Suède, à cause de ses hautes capacités, tant en qualité d'auditeur général que dans ses autres fonctions; je pris en conséquence la résolution de me rendre auprès de lui et demandai poliment à mes parents de Berne l'autorisation nécessaire et l'argent du voyage : tous deux me furent refusés. Alors, avec l'étourderie de la jeunesse, je m'enfuis secrètement : j'eus quelques aventures désagréables et je fus économe par nécessité, mais enfin je

rejoignis mon père à l'armée. (On était alors en pleine guerre de Trente Ans et l'armée suédoise se trouvait sous les murs de Würzbourg.) On ne me fit pas une brillante réception et, quoique mon père m'aimât tendrement, il commença par m'infliger deux semaines d'arrêts domestiques, en me disant qu'il faut apprendre à obéir avant de vouloir commander. Cependant, tôt après, je fus nommé au nombre des adjudants de mon père; mais en même temps on me fit surveiller intimement et conseiller par deux vieux guerriers auxquels je dois beaucoup; souvent, en effet, on admira chez moi des connaissances et une expérience précoces qui ne m'appartenaient pas en propre.

« Mon excellent père qui ne reculait devant aucun sacrifice pour mon éducation, ne la trouvait pas encore assez complète. Il me fit accorder par le roi un congé illimité et me fit faire de grands voyages à travers l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède, la Prusse, la Pologne, la Hongrie, la Transylvanie, etc., et enfin je séjournai toute une année à Paris pour y apprendre plus complètement mes exercices. En réalité, mon père me destinait à être un homme d'Etat plutôt qu'un homme de guerre, et autant il se montrait, au milieu des batailles, indifférent pour sa propre vie, autant il paraissait anxieux pour la mienne. Du reste, en avançant en âge et après la mort de son royal bienfaiteur, mort dont il ne s'est jamais entièrement consolé, le goût de la vie militaire diminuait chez lui, ce à quoi n'a pas peu contribué non plus la presque totale destruction de son régiment suisse dans la sanglante bataille de Nördlingen [1].

Samuel de Weiss, mécontent du chancelier Oxenstierna, quitta en 1635 le service de la Suède et voyagea en Pologne,

[1] Outre ses fonctions, Samuel de Weiss était colonel, c'est-à-dire propriétaire d'un régiment suisse au service suédois qui, comme le relate son fils, fut presque entièrement détruit dans la journée de Nördlingen (1634).

en Hongrie et en Transylvanie. C'est là qu'il mourut de la peste, à Weissenburg, le 16 septembre 1638. Son fils n'apprit la nouvelle que plusieurs mois après. Gabriel éprouva toutes sortes de difficultés pour entrer en possession des propriétés que Gustave-Adolphe avait données à son père dans le pays de Nassau ; il finit par consentir à un arbitrage, qui lui laissât au moins quelque chose. Le récit de ces péripéties lui inspire sur les mauvais juges des réflexions amères. « Car, dit-il, j'ai conçu depuis, à l'égard des juges iniques et des avocats de mauvaise foi une horreur telle que je n'ai pas conscience d'avoir jamais mérité, dans la suite, soit en qualité de bailli, soit dans mes autres fonctions, un titre aussi méprisable. » Gabriel de Weiss devint capitaine en 1634, major dans l'armée du comte de Banner en 1639, et il quitta, en 1642, le service de Suède.

Rentré dans sa patrie en 1642, Gabriel de Weiss songe à s'établir. « J'ai cherché à me marier, suivant la coutume de ce pays, car sans cela, on n'a rien à espérer sous le régime bernois. » Il épousa Suzanne Stürler, et son premier enfant, une fille, naquit le 18 juillet 1644 ; son second enfant vint au monde le 11 avril 1646 et reçut le nom de Rodolphe. Le 8 août 1647 naquit sa fille Madeleine. Entre temps, de Weiss était entré (3 avril 1645) au Conseil des Deux Cents de la ville et République de Berne. Sa carrière politique commençait. Mais presque aussitôt, il se sentit repris par ses goûts militaires et alla se mettre au service de la République de Venise.

III. — Au service de Venise.

« Lorsque, au printemps 1648, l'illustre seigneurie de Venise demanda aux louables Etats de Berne et de Zurich un régiment de 11 compagnies de 200 hommes chacune, sous le commandement d'un colonel zuricois, pour servir en Dalmatie, et que cette autorisation fut enfin accordée, je sentis

se rallumer mon humeur belliqueuse, et je fus nommé avec quatre autres, et le troisième en rang, capitaine du régiment en question. C'est ainsi que, six ans après avoir quitté le service de la Suède, j'avais plutôt reculé qu'avancé dans ma carrière militaire. Toutefois j'avais, entre temps, conquis la situation honorable de membre du Conseil Souverain, chose qui me serait difficilement arrivée si j'eusse été absent du pays et célibataire [1]. »

L'enrôlement des soldats fut difficile : la Dalmatie est un pays lointain et peu se souciaient de s'y rendre. De Weiss y consacra la plus grande partie de son patrimoine, « le *vert et le sec* », comme il dit. Le résultat ne fut pas brillant tout d'abord. « Le 9 juillet 1648, je partis avec ma compagnie composée d'hommes d'élite. Nous quittâmes Berne, et, après un arrêt en Italie, nous sommes arrivés sains et saufs, le 20 octobre suivant, à Zara, en Dalmatie.

» Peu après notre arrivée, toute la troupe, à peu d'exceptions près, tomba malade de la fièvre, chaude et autre, si bien que plusieurs centaines en moururent. Moi-même je me suis trouvé entre la vie et la mort... Lorsque cette maladie se fut calmée et que nous crûmes être quittes, le bon Dieu nous a encore affligés de la male peste ; plusieurs en sont morts, et parmi eux plusieurs de mes domestiques. Quant à moi, j'y ai échappé grâce à Dieu.

» Lorsque cette fatale épidémie fit trêve, on nous congédia, sur notre demande et, à certains égards, assez mécontents; nous nous embarquâmes pour Venise où nous dûmes subir, au nouveau lazaret, notre quarantaine. Après cela, nous continuâmes notre route par un froid d'hiver intense ; enfin le lundi 17 février 1651, j'eus la satisfaction de faire mon entrée à Berne avec ma compagnie. »

Rentré à Berne, Gabriel de Weiss eut au moins la conso-

[1] Un homme marié pouvait entrer à 30 ans au Conseil des Deux-Cents. Un célibataire ne pouvait être nommé qu'à 35 ans.

lation de parcourir la *carrière des honneurs* assez rapidement. A Pâques 1651, il entre au Conseil de guerre, et la même année il est nommé, avec deux autres collègues, capitaine de la ville. Le 28 novembre de la même année, sa « chère femme lui donne un fils que l'on nomme Gabriel ; » cet enfant ne vécut pas longtemps, il paya son tribut à la » nature » le 2 avril 1652. Le 7 octobre de la même année, de Weiss déplore la mort de son fils aîné, Rodolphe, âgé de six ans et six mois. Il le regrette d'autant plus vivement que l'enfant avait donné des preuves d'une intelligence précoce et d'une aptitude remarquable pour le latin.

IV. — La guerre des paysans.

En 1653, la république de Berne fut ébranlée par l'insurrection des paysans qui la mit à deux doigts de sa perte. Les insurgés arrivèrent jusqu'aux portes de la ville et on dut leur faire des concessions. Le dévouement des Vaudois et l'intervention zuricoise sauvèrent les oligarques de Berne et de Lucerne. De Weiss fut mêlé directement à ces péripéties.

« L'année suivante (1653) a commencé la damnée révolte des paysans ; nous dûmes alors, nous, les trois capitaines de la ville précités, lever chacun une compagnie de deux cents hommes pour la garde de celle-ci. Je fus à cette occasion nommé major de la ville et je fus, en outre, employé à beaucoup d'autres besognes et affaires, chargé de missions à droite et à gauche, parce que je connaissais assez bien les paysans. Il faut, en effet, pour cela une stature imposante, une voix forte, une attitude calme et résolue, de la fidélité à la parole donnée et un souci sincère de leur bien. Il importe assez peu d'avoir de bonnes ou de mauvaises raisons à leur présenter, car ils ne savent pas distinguer ; il suffit qu'elles soient présentées avec aplomb et qu'elles concordent avec leur intérêt personnel. Du reste, comparé à

beaucoup d'autres peuples que j'ai appris à connaître dans mes voyages, notre peuple est un bon et brave peuple, quand on sait le conduire comme il faut. Et, suivant la comparaison de tout à l'heure, ils ne connaissent pas assez leur bonheur de paysans : je le leur ai dit souvent en riant et en buvant avec eux (car on fait souvent de meilleure besogne à l'auberge que dans la salle d'audience), je leur disais que Mes Gracieux Seigneurs devraient tous les envoyer faire un tour loin du pays, afin qu'ils sachent mieux comme vont les choses dans ce pauvre monde. Je le répète, c'est un bon, brave et vaillant peuple : maudits soient ceux qui le trompent, l'égarent ou le rendent misérable de n'importe quelle autre façon. Et même, si l'on se place au point de vue utilitaire, la plus sage politique sera toujours de gouverner nos gens de telle façon qu'aucun de nos voisins ne soit traité avec plus de piété, d'honnêteté, de bonté. Pour en revenir à mon sujet, je n'ai jamais eu dans ma vie plus de peine et de travail, car à ce moment je n'eus de repos ni jour ni nuit.

» En retour de mes peines, je pensais recevoir, comme compensation, le bailliage de Chillon devenu vacant, mais M. Jean-Rodolphe de Graffenried, de Gümlingen, me l'a enlevé à six voix de majorité. »

V. — Les Vaudois du Piémont.

En revanche, de Weiss fut chargé d'une ambassade que Berne et Zurich envoyèrent au duc de Savoie, pour faire cesser les persécutions contre les Vaudois du Piémont.

« Au printemps 1655 arriva une pitoyable nouvelle relative à nos coreligionnaires, les pauvres Vaudois des vallées du Piémont, qui ont été attaqués à l'improviste par les gens du duc de Savoie et qui ont été effroyablement maltraités [1].

[1] Il s'agit ici des Pâques piémontaises, où les Vaudois furent attaqués par les gens du duc, leurs villages incendiés, un grand nombre d'entre eux torturés et massacrés. A la suite de ces horreurs, ils adressèrent, en date du 27 avril 1655, une supplique aux Confédérés. — W. Meille. *La Suisse et les Vallées du Piémont*, p. 8 et 9.

C'est pourquoi les cantons évangéliques ont trouvé bon de me déléguer dans le but de tenter une intercession auprès du duc en faveur de ces malheureux. Après avoir reçu mes instructions, je partis de Berne à cheval, le 8 mai, accompagné de Nicolas de Graffenried, Emmanuel Rihiner et Jean-Jacques de Goumoëns ; j'accomplis ma mission auprès du duc et de ses ministres et rentrai à Berne le 2 juin. »

Les cantons évangéliques n'avaient pas borné là leurs bons offices; ils avaient publié un jeûne et ordonné des collectes ; ils écrivirent à Cromwell et au gouvernement des Pays-Bas pour les intéresser au sort des Vaudois. Cette première ambassade de de Weiss n'eut pas de résultat. Le duc répondit aux ambassadeurs qu'il n'était tenu de rendre compte de ses actions à aucun prince du monde, que, cependant, il se ferait adresser un rapport concernant cette affaire [1].

« Le 14 juin (1655) une conférence à ce sujet eut lieu à Aarau; j'y rendis compte de ma mission et l'on résolut d'envoyer une ambassade solennelle, afin de procurer un répit à ces pauvres gens. A cette fin, je reçus l'ordre de prendre à nouveau les devants sans retard pour notifier au duc cette résolution. A cet effet, je me mis en route le 20 juin, seul avec le postillon, par une très grande chaleur ; je recueillis quelques informations à Genève et à Grenoble, je passai le mont Genèvre et arrivai enfin à la cour, à Rivoli ; j'annonçai au duc la prédite ambassade. Peu de temps après, l'ambassade en question traversa le Saint-Bernard et la vallée d'Aoste et parvint à Turin.

L'intervention des Confédérés ne resta pas inefficace. Après bien des négociations et des pourparlers, un accord fut conclu le 18 août, et les Vaudois reçurent les Patentes de grâce qui leur accordaient d'importantes concessions.

[1] W. Meille. Ouvrage cité, p. 10.

» Une fois la paix conclue, continue de Weiss, nous avons repris le chemin du pays, où nous arrivâmes heureusement le 14 septembre, moi cependant assez souffrant, état qui dura encore quelques mois. Dans ces deux voyages je n'ai pas non plus tissé de la soie ; j'ai dû, au contraire, y mettre du mien. »

Tous les témoignages s'accordent à reconnaître que de Weiss possédait, comme diplomate, un véritable mérite. Il avait avec cela le plus grand souci de sa dignité et de celle de ses commettants. Le baron de Montricher rapporte l'anecdote suivante. Dans un rapport qu'il fit aux Deux-Cents de Berne, de Weiss s'écria en parlant du ministre de Savoie : « Et pourquoi donc aurais-je dû céder ; il n'était que le ministre d'un duc de Savoie, et moi, un membre du plus sage et du meilleur souverain du monde. » — « Un sourire approbateur accueillit cette sortie, et chacun de Nos Gracieux Seigneurs s'estima plus haut d'un pouce ! »

« Peu après mon retour, poursuit de Weiss, je fus de nouveau appelé par Mes Gracieux Seigneurs à siéger au conseil de guerre, et une demi-heure après je fus nommé colonel du régiment oberlandais. »

VI. — La guerre de Vilmergen.

Une nouvelle guerre civile devait de nouveau désoler la Suisse : la première guerre de Vilmergen ; de Weiss fut chargé pendant les hostilités de surveiller Fribourg et Valais, et de les empêcher de se joindre aux catholiques de la Suisse centrale.

« A cette époque (1655) ont commencé les difficultés avec les cantons catholiques au sujet des gens d'Arth, canton de Schwytz, qui avaient embrassé notre religion, difficultés qui ont fini, comme l'on sait, par une guerre ouverte, singulièrement préjudiciable à l'Ours. Durant ce rude hiver, j'eus

le commandement de l'Oberland ; je rassemblai mon régiment et je formai un corps destiné à tenir en respect le Valais et Fribourg. Si bien que, outre ma bonne part de peine, j'eus encore des frais considérables, d'autant plus que je devais représenter dignement, en ma qualité de haut commandant, avoir un nombre respectable de serviteurs, de chevaux, et une table bien servie. A cette occasion, je fis la pénible expérience de la difficulté qu'il y avait d'imposer la discipline militaire aux Bernois de haute naissance, dont chacun mesurait ses mérites personnels au nombre de ses parents. Au début, je ne savais comment m'en tirer, mais enfin je leur dis très franchement qu'ils devaient, en qualité de principaux intéressés, donner aussi le meilleur exemple ; je cessai d'être un homme politique bernois et je redevins un Suédois intègre et martial et les choses allèrent mieux. Ceci, du reste, sans préjudice pour mes chers concitoyens, car bien qu'un peu trop orgueilleux, on peut dire à leur louange que, dans la haute et moyenne classe, ils sont en majorité nobles, honnêtes, bienveillants, patriotes et courageux.

» Au printemps (1656), grâce à Dieu, la paix fut de nouveau conclue, mon régiment fut licencié avec les autres et je fus rappelé à Berne avec tous mes capitaines.

» A la Saint-Jaques (1656) je fus nommé bailli de Gessenay et je pris possession de cette charge le 20 octobre. »

A Gessenay de Weiss eut la douleur de perdre sa fille Jeanne, âgée de douze ans neuf mois et dix sept jours (1657).

VII. — Seconde campagne au service de Venise.

Gabriel de Weiss ne devait pas jouir longtemps du repos que lui procurait sa charge de bailli du Gessenay. La République de Venise sollicita à nouveau de Berne et de Zurich la levée d'un régiment. Berne devait, cette fois, fournir le colonel, et de Weiss ambitionnait cette charge. Mais il avait

un compétiteur en la personne de Samuel Lerber. Ce dernier s'était mis en route pour Zurich, afin d'être présenté au résident de Venise. De Weiss quitte aussitôt son bailliage de Gessenay, accourt à Zurich, y arrive à peu près en même temps que son concurrent, et emporte sa nomination de colonel. Immédiatement, l'enrôlement eut lieu ; il se fit beaucoup plus aisément que la première fois, « si bien que, le 8 avril 1658, je pris congé, à Gessenay, de ma femme, de mes enfants et de mes administrés, et que, le 14 du même mois, je sortais de Berne avec mes hommes. »

Avant de partir, de Weiss fut gravement offensé par un patricien bernois, si bien qu'un duel fut jugé nécessaire ; on devait se battre à mort. « Mais le combat dura peu : je mis à profit ma force plus grande et ma supériorité dans l'art de l'escrime, et, à la première riposte, je le désarmai, brisai son épée en deux, en jetai les tronçons devant lui et lui dis : « Vous me devez la vie » ; il le reconnut avec gratitude et je me réjouis d'avoir terminé cette affaire d'une manière si anodine. » A ce propos, de Weiss se livre, sur le duel, à une dissertation pleine de bon sens. Il en blâme, en général, le principe, mais il admet des occasions où une rencontre est indispensable. Il est utile, au surplus, de s'exercer à l'escrime : cela assouplit le corps et les muscles et cela rend service en mainte occasion. « Moi-même, ajoute-t-il, je dois beaucoup à cet art, servi par un bras robuste et un œil sûr. »

Le nouveau colonel dut, contrairement à son attente, se démettre de ses fonctions baillivales : « Je dois remarquer ici, dit-il, qu'on ne me permit pas, ainsi que cela fut permis à d'autres auparavant, de conserver mon bailliage. Au contraire, on alla si vite en besogne que je dus démissionner aussitôt et que, déjà avant mon départ, M. Emmanuel Hermann, commissaire général du Pays romand, fut nommé bailli. A ce résultat n'a pas peu contribué M. Samuel Lerber

précité, jaloux de ma place de colonel, et qui aurait vu volontiers son beau-frère me succéder, ce qui n'a cependant pas réussi. » « Il faut savoir se taire et souffrir », dit le proverbe.

« Le 18 juin 1658 nous avons débarqué à Spalatro en Dalmatie.

» Nous avons éprouvé finalement le même sort qu'il y a dix ans, car aussitôt que nous eûmes pris nos quartiers, tout le régiment tomba malade, beaucoup sont morts et presque personne n'en est sorti indemne, sauf moi qui, grâce à Dieu, auquel je l'attribue uniquement, n'ai pas eu une heure de maladie. A ces différentes fièvres vint s'ajouter une maudite épidémie vénérienne qui sévit d'une manière horrible chez les simples soldats, si bien que plusieurs sont tombés vivants en pourriture. Nous manquions de médecins et de secours pharmaceutiques pour les soigner, bien que Spalatro soit une ville de commerce grande et peuplée. Les détachements dispersés çà et là à l'intérieur du pays souffrirent davantage encore que ceux du quartier général; on paraissait nous avoir totalement oubliés et, poussés par l'impérieuse nécessité, nous étions souvent obligés de prendre de force ce qui nous était dû justement et aux termes de notre capitulation. »

« Enfin (1659) les divisions au sein du gouvernement, les changements dans les circonstances de la guerre, la diminution de nos effectifs, mes sollicitations un peu trop énergiques, ainsi que mes plaintes sur la façon défectueuse dont nous étions traités et les retards apportés au payement de notre solde, ont eu pour résultat mon licenciement et celui de mon régiment. En conséquence, nous nous sommes embarqués le samedi 22 octobre; nous avons quitté Spalatro par un bon vent et nous sommes arrivés le 31 à Venise et le 23 décembre à Berne.

» En chemin, j'appris, à Zurich, que Mes Gracieux Seigneurs m'avaient confié le commandement du régiment de la Basse-Argovie, cela ensuite du décès de Samuel Lerber précité, lequel entre temps était devenu banneret. »

De Weiss se plaint ici d'avoir souffert financièrement de cette seconde expédition en Dalmatie : « Je me suis trouvé assis entre deux chaises, ayant abandonné ma bonne charge de bailli et ayant été dépouillé de mon régiment. . J'ai supporté beaucoup d'autres ennuis, et pour n'avoir pas voulu favoriser les fraudes d'un fournisseur, il est devenu mon ennemi, il m'a nui et j'ai eu beaucoup de peine à le démasquer (*ihn zu überweisen*); enfin pourtant il a été dûment puni. »

(A suivre.) P. MAILLEFER.

LES ANCIENNES POSTES FRIBOURGEOISES

1587-1849

(Suite et fin.)

V

LA RÉGIE DES POSTES (1832-1848)

Enquête sur le rendement des postes. — Création d'une régie des postes — Organisation. — Uniformes. — Loi sur la régale des postes. — Personnel. — Bureaux. — Tarifs. — La poste aux chevaux. — Casquettes et plaques pour postillons; plaques et montres pour conducteurs. — Relations postales entre les cantons de Berne et de Vaud. — Produit des postes. — Fin des postes cantonales.

Le traité conclu en 1820 entre le gouvernement et MM. Fischer expirait en 1832. A l'occasion de la fin du bail, le député Savary fut chargé de faire une enquête sur l'état des postes et sur leur rendement approximatif. Ce magistrat s'acquitta de sa mission avec beaucoup de compétence. Il présenta un substantiel rapport sur la question postale. D'après ses calculs, il arrivait et s'expédiait 200,000 lettres